

Les femmes du peuple pour la «République démocratique et Sociale»

De l'avocat au cardeur de laine, de la journalière à la couturière, c'est tout un peuple qui en décembre 1851 s'oppose dans l'Hérault au coup d'état du prince président. Quatre ans plus tôt, c'est au nom de la République démocratique et sociale que le peuple de Paris a, en février, sonné le glas de la monarchie de juillet avant d'être écrasé en juin et de voir ses espoirs anéantis. En décembre 1848 Louis- Napoléon Bonaparte a été élu pour 4 ans, selon la constitution, président de la République avec 75 % des suffrages, Ledru-Rollin candidat du Parti démocrate socialiste issu des Montagnards a obtenu 5%. Dans le Sud son parti a de bonnes bases, des sociétés~: Bonaparte n'y obtient que 40% et Ledru Rollin 15 à 25 % selon les départements. Il obtient même «la majorité à Béziers, dans les cantons de Bédarieux et Pézenas¹.» Les Républicains s'opposent au coup d'état du 2 décembre 1851 par lequel le futur Napoléon III viole la constitution. Le 5 décembre l'état de siège est déclaré dans l'Hérault, la chasse à l'homme et à la femme est ouverte, elle se poursuit le 20 décembre lors du référendum. Soixante femmes auraient été arrêtées ici sur les 160 nationales², 24 figurent sur la liste des indemnisés. Parmi elles onze désignées à la déportation en Algérie + et -, « résidence forcée » ou « résidence libre » par la commission mixte (Prefet, un juge et un officier supérieur) . Cela prouve une présence massive des femmes dans le soulèvement en particulier dans les villages. La répression sera féroce. Elle restera dans les mémoires³. « Les bagnes d'Afrique » de Ch. Ribeyrolles sortent en 1853, Victor Hugo écrit « Les Châtiments », les témoignages d'hommes paraîtront plus tard~: celui de M Villemagne sur St Thibéry en 1903, ou de Jean-Pierre Singla qui écrit dans un français très occitan. Les femmes auront la journaliste socialiste parisienne Pauline Roland pour témoigner de leur présence en Algérie et les archives du « Bon secours ». Elles ne savent même pas épeler leur nom, c'est ainsi que Pratviel, deviendra chez Hugo, Pratbeil, car en occitan le « v » se prononce souvent « b ». Sur place, sans nouvelles, elles sont remises entre les mains des religieuses comme les prostituées ou les femmes dites « dangereuses » pour la société afin d'être remise dans « le droit chemin. » Elles y passeront un ou deux ans, certaines y resteront.

Rose BLIN-MIOCH

1 Voir J Sagnes 1982 « Le Midi rouge, mythe et réalité. »

2 Ibidem

3 Voir le site de l'Association 1851 <http://www.1851.fr>

Une des trois journalières arrêtées à Bessan

Fine Pratiel incarcérée à El Biar

Cette femme du peuple, mère de trois enfants, s'est opposée au coup d'état de Napoléon III. Elle parlait occitan et ne savait pas signer lors de son mariage avec François Bras en 1842. Dix ans après elle était «transportée en Algérie.» Celle que Victor Hugo appelle dans «Les châtiments» Joséphine Prabeil, ne mérite-telle pas sa place dans l'Histoire?

Le 8 mai 1852, quatre femmes sont embarquées à Cette sur «l'Eclaireur». Le 8 avril, le livre de bord indiquait l'appareillage de l'avis de la Royale de Toulon pour Bône avec escale à Alger, le 13 mai il arrive à Toulon venant de Bône. Entre temps : RAS. Il a pourtant embarqué quatre prisonnières qui viennent de passer deux jours au fort de Brescou après la prison de Béziers, elles ont été arrêtées à Pézénas et Bessan. Parmi elles Joséphine Pratiel épouse Bras. Elle a 32 ans et trois filles : Marie, Françoise 8 ans, Marie, Césarine 3 ans et Joséphine, Clotilde née le 8 mai 1850, la dernière qui «fête» ses deux ans. Joséphine, appelée certainement du diminutif Fine, ne sait ni lire ni écrire - ni elle ni ses parents n'ont signé sur son acte de mariage en 1841- et ne parle que la langue d'oc. Nous avons trouvé sa trace à El Biar chez les soeurs du couvent du «Bon Secours», près d'Alger⁴, dans les lettres de la journaliste socialiste parisienne Pauline Roland et dans une note des «Châtiments» de Victor Hugo où comme dans bon nombre de livres sur cette époque elle est appelée «Pratbeil». La population de Bessan de plus de 2000 habitants compta trois femmes parmi les 45 arrêtés. Trois journalières. Ni jugement, ni avocat, ni justice. Pour Fine les motifs de la décision retenus par la commission sont les suivants: «mauvaise moralité, très exalté (sic : voir ci-dessous), excitant les hommes au meurtre. Insurrection, provocation, coups et blessures envers le commissaire de police.» Fine «condamnée à Alger Moins» avait théoriquement le droit de choisir son lieu de résidence. Mais elle devait, comme les prostituées et les femmes dites de mauvaise vie séjournant à El Biar, être ramenée sur le droit chemin. Pauline Roland, journaliste socialiste, écrivaine, mère elle aussi de trois enfants arrive avec les parisiennes au couvent du «Bon Secours» en Juillet, dans ses lettres à une amie elle note la présence de «cinq détenues appartenant aux départements riverains de la Méditerranée; le Var, l'Hérault et le Gers» elles sont quinze femmes dans une seule pièce, c'est «l'incarcération dans la déportation...; c'est un véritable enfer.»

Enfer pavé de bonnes intentions : les soeurs prennent Fine pour une brebis égarée et demandent sa grâce, elles l'auraient obtenue le 15 septembre suivant, cependant son dossier d'indemnisation des victimes de la répression indique qu'elle a été graciée en janvier 1853, elle serait donc rentrée en février. Une date ou l'autre ne change rien au fait qu'en rentrant elle apprendra la mort de sa troisième fille, le 22 juillet 1852, pendant sa déportation-incarcération. Joséphine Pratiel mourut le 6 septembre 1877. En 1882 La République indemnisa son mari François Bras, arrêté mais libéré en 1851, aucune charge n'ayant été retenue contre lui, ses filles ainsi que les enfants de son frère Jean-Pierre, cultivateur, décédé en 1875 et qui lui avait écopé en 1852 d'«Algérie Plus», mais réussi à s'enfuir...

RBM

Replacer les femmes dans l'Histoire

Il y avait des femmes dans l'Histoire de la «République démocratique et sociale», les noms de celles les plus violemment réprimées le prouvent:

Elles habitaient Béziers⁵: Réveillé, Alexandrine, 28 ans, domestique, célibataire; Delrieux, Rosine, 24 ans modiste, célibataire; Bessières Marie 48 ans, journalière; Bédarieux:

4 Voir le site Alger-roi.net : femmes déportées 2003.

5 «Les victimes du coup d'état de 1851», liste établie par le Collectif Hérault 1851-2001.

Fournier- Majouteau Eugénie, 44 ans; Pézenas: Pailhès- Delvieux, Elisabeth, dite «La Roussèle», 35 ans, couturière (toutes: Algérie plus); Bessan: Cros-Delmas, Marie, 25 ans, journalière, 2 enfants; Pratviel-Bras, Joséphine; Pézenas: Singla-Combescure Anne, 39 ans, couturière (Toutes Algérie moins).

En cette journée internationale des droits des femmes les replacer dans ces luttes nous a semblé légitime. Pas facile~: elles n'étaient pas des citoyennes mais des mineures selon le Code Civil de 1808. Journalières - leurs salaires, comme avant la Révolution, sont la moitié de celui des hommes - elles ne savent ni lire, ni écrire, elles parlent la langue d'oc, l'école n'est pas pour elles . Dans les listes d'arrestation il est nécessaire de les chercher : leurs qualifications insurrectionnelles sont au masculin. Elles ne font pas partie des mêmes convois que les hommes et même pour eux, leur incarcération est souvent sans «traces légales dans les registres d'écrou des prisons.»⁶, comme l'écrit au Préfet le directeur de la prison de Montpellier en 1881 en vue de l'indemnisation des victimes. Mais elles étaient là!

RBM

Articles parus le 8 mars 2012 dans *l'Hérault du Jour*